

Le CHU de La Réunion voit ses comptes certifiés et communique sur son résultat budgétaire 2016

Le CHU de La Réunion voit ses comptes certifiés pour l'année 2016. Il s'agit d'une excellente nouvelle, car l'établissement dispose de comptes et d'une information financière fiables. L'opinion favorable du commissaire aux comptes porte sur la qualité et la fiabilité des processus de gestion du CHU.

L'avis favorable du certificateur a été obtenu au terme d'une année de **très forte mobilisation des équipes du CHU** avec l'appui du trésorier de l'établissement, de la Direction régionale des finances publiques et de l'Agence de Santé Océan Indien.

Parallèlement la situation financière 2016 se dégrade avec un déficit de 35 M€, mais le CHU présente en septembre 2017 **son plan stratégique et de redressement** au Comité interministériel de performance et de modernisation hospitalière (COPERMO), en même temps que **son projet d'établissement**.

Cette situation résulte :

- de facteurs dits « exogènes » relatifs aux missions spécifiques du CHU de La Réunion, et qui se traduisent par l'identification de facteurs de surcoûts évalués par l'établissement à 19 M€. Un groupe de travail sous l'égide de la Direction générale de l'offre de soins analyse actuellement ces surcoûts qui doivent faire l'objet d'une réponse avant le Comité interministériel de performance et de modernisation hospitalière du 26 septembre prochain. Ce groupe de travail fait suite à une table ronde interministérielle du 14 mars 2017 consacrée à un examen sous un angle différent de la situation du CHU de La Réunion, suite au rapport de l'IGAS ;
- de facteurs de gestion qui appellent un plan d'actions 2017-2021 du CHU, de nature à agir tant sur les dépenses que sur les recettes du CHU, à partir d'une stratégie médicale et d'une politique d'établissement.

L'année 2016 a été une année charnière pour le CHU. Ce fut une année de transition vers une gouvernance, une stratégie et une approche économique renouvelées, soucieuses de fondamentaux de gestion sains et durables, qui ne pourront que s'apprécier à l'aune des résultats du CHU sur la période 2016-2021. Ce fut la dernière année de mise en œuvre du protocole de fusion, du changement du directeur général en juin 2016 après un intérim de quatre mois, de la rénovation du projet social, de l'évolution des instances de l'établissement, d'audit et inspection de l'IGAS, qui se sont traduits par des recommandations engageantes pour le CHU. Enfin, la remise à niveau du cycle comptable visant à faire certifier les comptes 2016 et la poursuite du développement des activités nouvelles ne sont que des exemples des fondamentaux de l'année.

Le Président du Conseil de surveillance Jean-Paul VIRAPOULLE et le Directeur Général du CHU Lionel CALENGE ont le plaisir de vous convier à un échange,

**le mercredi 12 juillet 2017 à 14h30
à la salle des commissions du CHU de La Réunion à Saint-Paul.**

Contacts presse :

Cindy FERBLANTIER – Chargée de communication 0692 26 76 27- communication@chu-reunion.fr

Frédérique BOYER – Responsable de la communication - 06 92 67 65 44 - frederique.boyer@chu-reunion.fr